

CHARTRE PARENTS DU VOLLEY MULHOUSE ALSACE



En tant que parent, vous jouez un rôle charnière entre l'ensemble des encadrant-es de notre association et votre enfant. Aussi, nous comptons beaucoup sur votre soutien et votre engagement à nos côtés pour la réussite de nos objectifs sportifs et humains.

Le Volley Mulhouse Alsace est un club à vocation sportive où les enfants doivent apprendre à agir en société lors des entraînements mais aussi lors des matchs.

1- Vous vous engagez à participer à la vie du club en :

- encourageant en tribunes les équipes du club.
- participant de façon régulière aux transports, aux déplacements et à la préparation des goûters.
- participant aux actions et manifestations organisées par le club (tournois parents-enfants, fête de Noël...).

2- Vous respectez les règles de vie du club en :

- prévenant en cas d'absence aux entraînements ou aux matchs (au moins deux jours avant la compétition).
- respectant les horaires fixés par l'entraîneur-e.
- vous assurant de la présence de l'entraîneur-e avant de laisser votre enfant dans le gymnase (un petit geste de main même au loin sera très apprécié).
- respectant les décisions organisationnelles des dirigeants du club et sportives de l'entraîneur-e.
- vous assurant que votre enfant ait une gourde remplie et une tenue adéquate à la pratique du volley-ball.
- amenant votre enfant, au moins de temps en temps, voir les matchs de l'équipe professionnelle du VMA et permettre à votre enfant de devenir « ramasseur ou ramasseuse de balle ». Ce dernier doit rêver et observer la pratique de haut-niveau pour comprendre son sport.
- comprenant que l'accueil de votre enfant au club est un lieu de progression sportive et non pas une garderie

3- Vous avez une attitude fair-play en :

- considérant les dirigeants comme des bénévoles qui donnent de leur temps et mettent leurs compétences au service du club.
- allant voir jouer votre enfant et en soutenant son équipe, tout en laissant son entraîneur-e diriger, « coacher » !
- ayant une attitude positive : encourager et reconforter votre enfant même en cas de défaite (étape nécessaire à la réussite). Garder à l'esprit que joueuses et joueurs, arbitres, entraîneur-es ont le droit à l'erreur.
- s'interdisant toute violence (envers les arbitres, les entraîneur-es, les autres parents, et à plus forte raison les enfants même de l'équipe adverse) : en tant que parents spectatrices et spectateurs, vous vous devez de montrer le bon exemple.
- adoptant un comportement éco-responsable en jetant les déchets dans les poubelles adéquates et laisser les gymnases propres après votre passage.
- gardant à l'esprit que tout comportement anti-sportif, sanctionné par un arbitre, se traduit par une amende au club.

Nous comptons donc sur vous, parents, afin que ces règles de base qui régissent toute la vie sportive du club soient respectées.

Fait le _____

Signature du responsable légal

Signature de la du licencié-e